

PV de l'AG du 22.03.2023



Excusé·e·s : Isabelle Bihr, Patrick et Nadia Streit, Isabelle Choffat, Michel.

L'association compte au 22.03.2023 438 membres.

Présences au comité : Vincent Haller (président), Fabio Boffetti (caissier), Régis Dubois (resp. projet asen'issement), Iannis Egger (gestionnaire des membres, gérant), Quentin, Régis Meyrat, Cédric Choffat, Juliette Montandon (secrétaire).

Élection de deux scrutateurs.

1. Acceptation du PV de l'AG du 29 mars 2022

Accepté à l'unanimité par vote à mains levées.

2. Rapport d'activité du comité

Rapport d'activité du comité (joint en annexe).

3. Présentation des comptes et rapport du caissier

La solde à l'ouverture de l'exercice 2022, soit au 01.01.2022 : 265'949.47 CHF, à laquelle s'ajoute 10'950 CHF de capital étranger (cautions clefs).

Les recettes pour l'année 2022 s'élèvent à 171'556.23 CHF ; les dépenses quant à elles atteignent la valeur de 273'993.40 CHF. Ainsi, le **résultat de l'exercice** de l'année 2022 se traduit par une perte de 102'437.17 CHF, qui s'explique par les investissements dans les travaux d'asen'issement

La solde au bouclage de l'exercice, le 31.12.2022 : 163'512.30 CHF, à laquelle doit être cumulée 10'225 CHF de capital étranger (cautions clefs).

Fabio est remercié pour sa gestion des flux financiers par de vifs applaudissements !

4. Vérification des comptes

Les comptes de l'année 2022 ont été approuvés par Bernard Spack et Fanny Kupferschmid.

Élection des vérificateur·ice·s de compte pour l'année 2023 :

Fanny Kupferschmid ainsi que Florian Beuchat ont été élu·e·s.

5. Budget 2023

Au bouclage des comptes de l'année 2023 et sans grosses dépenses inattendues, l'exercice devrait être positif à hauteur d'environ CHF 5520.-. Il est possible de se référer au budget (mis en annexe), pour voir le détail de l'exercice, soit des rentrées et des dépenses.

Un exercice positif possible grâce à l'obtention d'aide dans le cadre des travaux d'asensissement, de la part de deux sponsors : le Casino de la Ville de Neuchâtel ainsi que de Lorosport.

Le budget pour l'année 2023 est accepté à l'unanimité par l'AG.

6. Rapport du gérant

Le projet d'asensissement

Le début de l'année 2022 a été consacré à l'organisation des travaux (fermeture de la salle, vider les espaces dédiés au chantier, accès au chantier, choisir et mandater les entreprises).

Dès le 31 décembre 2022, la salle a pu rouvrir dans le format actuel, avec un accès rétabli aux longues voies ainsi qu'à la grotte.

Ouverture sur contrats de mandats externes à la salle

Des ouvriers et ouvrières externes ont été contacté·e·s pour venir ouvrir une zone de façon ponctuelle à la salle.

Conciergerie

Deux concierges ont été engagé·e·s, la salle tourne ainsi de nouveau avec trois concierges.

Futur

Il s'agira principalement de superviser la fin des travaux dans la salle (installation de la moonboard et aménagement de l'espace en haut, aménagement du nouveau pan d'escalade (panneaux, prises, tapis). Enfin, mise en place d'une marche en bois pour les tapis à l'entrée de la salle côté Nord afin d'éviter leur usure.

7. Rapport du gestionnaire des membres

Nous pouvons compter 104 nouvelles adhésions concernant la cotisation membre et 133 résiliations. Ainsi, au 22 mars 2023, l'association compte 438 membres, contre 466 lors de la précédente AG.

Les paiements par Twint sont taxés de 1.3 pourcent par transaction.

Concernant le site internet, le comité s'excuse des désagréments et des dysfonctionnements du site. L'objectif est d'obtenir une situation stabilisée avec le site

internet d'ici fin 2023. Remerciements à Iannis et à Fabio pour leur travail d'échange en continu avec VNV dans le but de mettre fin à ces problèmes.

8. Rapport sur le projet d'asen'issement

Remerciements à Iannis ainsi qu'à Ducas pour leur engagement dans ce projet d'asen'issement. Un tonnerre d'applaudissements s'il vous plaît !

Quelques obstacles :

Prévus début juin, les travaux commenceront finalement début septembre. En parallèle, un autre retard a été pris par rapport à la validation des plans de la nouvelle structure.

Côté finance, les devis ont été bien tenus par les entreprises. Sur les 138'000 CHF planifiés pour le grosœuvre, 132'000 CHF ont été dépensés. un immense merci à elles, soit Aiassa, Bieri Grisoni et Matthey Électricité, qui sont toutes des boîtes de la région. Ces entreprises ont fait un geste pour notre association, qui, la connaissant, ont sciemment fait l'effort de facturer le minimum. Merci ! Nous nous réjouissons de les remercier plus promptement lors du jour de l'inauguration.

9. Renouvellement du comité

Le comité a le plaisir de vous annoncer l'élection de trois nouveaux membres, que sont : Régis Meyrat, Olivier Pillot ainsi que Quentin Michel.

Vincent quitte la présidence après une année d'entrée en fonction, et plus de 10 ans de présence au sein du comité de l'association.

Il y a également Régis Dubois qui a officialisé sa volonté de quitter le comité une fois que les travaux d'asen'issement seront terminés.

Ces départs annoncent également de nouvelles entrées en fonction. Trouvant ainsi la perle rare, le comité a le plaisir de vous faire part de l'élection de Régis Meyrat en tant que président de l'asen. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir accepté de relever ce défi et nous réjouissons de cette présidence ! Par ailleurs, il sera secondé par Juliette Montandon prenant ainsi le poste de vice-présidente.

L'assemblée confirme ce choix du comité par vote à mains levées rythmé par des applaudissements.

Le reste du comité reste inchangé, qu'il s'agisse de ses membres ou de leurs fonctions.

10. Suppression des clefs et sécurité de la salle

D'un point de vue financier d'abord, supprimer les clefs permet de se séparer du seul capital étranger dans la comptabilité de l'association. Si l'assemblée ne s'oppose pas à la décision du comité, les membres recevront un courrier avec les informations indiquant comment rendre la clef et permettant d'indiquer son iban. Il est possible également de restituer la clef et de faire don des 50CHF à l'association.

La volonté du comité de mettre fin à la circulation des clefs repose également sur une dimension sécuritaire ; restreindre un tant soit peu son accessibilité dans les horaires tardifs permet de limiter ainsi la possibilité de causer des dégâts à l'insu des membres de l'association. Cette décision est également motivée par un contexte dans lequel la salle a été la cible de déprédations à répétition.

L'Assemblée propose un horaire qui va d'une ouverture à 6h du matin à la fermeture autour des 23h. Le comité décidera des horaires définitifs lors de sa prochaine réunion.

Dans ce contexte, le comité envisage notamment une piste afin d'empêcher les déprédations à la salle : engager une personne chargée de la sécurité (de l'entreprise securitas), qui ferait un passage le soir afin de s'assurer que tout est bien fermé, qu'il n'y a plus personne dans la salle. Le budget de ce service est estimé à 7.50 CHF par jour par passage.

Il s'agit d'un **processus par tâtonnement**, c'est-à-dire que dans le but d'améliorer les conditions de sécurité à la salle, nous souhaitons proposer et essayer différentes solutions au fil du temps.

Mention de la rencontre avec l'avocat

Trois membres du comité avaient rencontré l'avocat, Maître Dubois, lui demandant conseil afin d'assurer les conditions de sécurité ainsi que la pérennité de l'organisation autogérée de la salle. Selon l'avocat, un point crucial est l'entrée dans la salle, qui pour l'instant, est complètement libre. Sans obstacle physique, la personne qui se rend pour venir grimper n'est ainsi pas rendue consciente qu'elle est sous sa responsabilité en cas d'accident. C'est le travail du comité de ces prochains mois : mettre en place une meilleure communication dans la salle sur ses conditions d'utilisation, sur les règles de sécurité, ainsi que la mise en place d'une structure qui permettrait de rendre la connaissance du règlement de la salle obligatoire avant d'avoir accès aux zones de grimpe.

Une personne de l'assemblée dont la profession est graphiste se propose afin de faire un travail avec des pictogrammes, ce qui permettrait de rendre les règles de sécurité et de bienséance par exemple, accessible pour tout le monde en un coup d'œil. Le comité recontactera cette personne dès les prochains mois pour mettre en œuvre son idée.

11.L'ouverture

Le comité propose un modèle d'engagement des ouvreurs et des ouvreuses plus rotatif. En effet, jusqu'à maintenant, une personne engagée par l'asen pour l'ouverture se voyait accorder un contrat à durée indéterminée.

Aujourd'hui, il nous apparaît plus dynamique de proposer des contrats à durée déterminée d'une année, renouvelable. Cette mesure permet d'assurer un meilleur accès aux postes d'ouverture, de favoriser la diversité des voies et des types d'ouverture.

L'assemblée accepte cette décision par un applaudissement.

12. Nouvelle fresque

Une artiste s'est proposée pour peindre l'un des murs de la salle. Avec accord de l'Assemblée, le comité la contactera pour qu'elle puisse réaliser son œuvre. Elle la fera sur la partie en bois dans l'escalier qui monte à la mezzanine.

13. Suivi des sites extérieurs d'escalade

Cédric Choffat, membre du comité, est délégué de l'Asen pour représenter les intérêts des grimpeurs et des grimpeuses dans la région des côtes du Doubs, où il est question de développer une réserve naturelle. Les associations de protection des oiseaux souhaitent adopter des interdictions strictes et la prohibition de l'escalade dans certaines zones, tandis que pour les grimpeurs et grimpeuses, l'enjeu est d'assurer la **cohabitation** avec les oiseaux. C'est notamment quelque chose qui est déjà en place à la Roche aux Cros, où une petite zone seulement est interdite lors de la période de nidification, et est strictement respectée par les grimpeurs et les grimpeuses de la région.

Il y a trois sites conflictuels : Roche aux Cros, Malmont, et Sangliers. L'enjeu est de trouver un juste équilibre : minimiser les interventions des grimpeurs et des grimpeuses dans ces régions, tout en permettant la pratique de l'escalade dans des périodes de temps définies pour permettre cette cohabitation.

Rapport d'activité du comité

Année 2022

Présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'asen, le 22 mars 2023.

Après plus de 2 ans de pandémie, le comité espérait pouvoir passer une année 2022 un peu plus calme que les précédentes. Mais l'histoire ne s'est pas déroulée comme prévu. Voici un petit résumé de l'année écoulée :

Février :

- L'annonce tant attendue de la fin des mesures sanitaires tombe enfin après des mois de fonctionnement de la salle en mode dégradé. Le comité met donc rapidement tout en œuvre afin de pouvoir rouvrir la salle dans son format autogéré (sans contrôle à l'entrée et sans restriction d'horaire d'ouverture).
- 1^{ère} réunion de chantier entre l'équipe de l'asen'issement (Régis, Iannis et Ali), qui rencontre les différents corps de métier ainsi que l'entreprise d'Architect Esteulle chargée du suivi du chantier. Le but étant de démarrer le chantier en juin afin de profiter des beaux mois d'été pour minimiser l'impact de la fermeture partielle de la salle pour les membres et pouvoir rouvrir la nouvelle salle à l'arrivée de l'hiver. Ces belles ambitions étaient sans compter que le COVID avait laissé de sales cicatrices sur l'approvisionnement en matières premières et sur le fonctionnement de certaines entreprises ! Comme vous pouvez vous en rendre compte notre salle n'est toujours pas fonctionnelle à 100% dans sa version 2.0.

Mars :

- Les tapis de la salle nord commencent à montrer de sérieux signes de faiblesse. Nous prenons la décision de demander un devis à l'entreprise jegrime.com afin d'avoir une idée de du montant à engager en cas de changement. Une offre nous est faite pour environ 46'000 CHF. Étant en plein projet d'asen'issement et cette dépense n'ayant pas été budgétisée, nous décidons de patienter et d'attendre des 1^{ères} factures du gros œuvre de la partie sud avant de passer commande.

Mai :

- Le projet asen'issement est enfin lancé avec les démolitions et les gros œuvres. Un des murs porteurs de la partie sud sera abattu et remplacé par un DIN métallique. Un planché sera posé pour couvrir la fosse de la partie moulinette, qui deviendra un local de rangement. Une mezzanine sera construite afin de créer une zone d'entraînement. De plus une partie du chauffage et de l'électricité devra être adaptée à ces changements. Pour changer tous ces travaux n'avancent pas aussi vite que prévu...

Juin :

- Ali Chevalier nous contacte par téléphone pour nous annoncer qu'il a des problèmes personnels, et nous donne sa démission, avec effet immédiat (du comité et de l'équipe chargée de l'ouverture). Le comité a entrepris toutes les démarches nécessaires pour le bien de l'association et de ses membres. Nous lui avons fait part par lettre recommandée de nos décisions ainsi que du fait que sa présence dans nos locaux n'était plus admise jusqu'à nouvel ordre.

Juillet :

- La dégradation des tapis nord s'est accélérée et nous n'avons plus le choix que de devoir les changer afin de garantir la sécurité pour nos utilisateurs et utilisatrices, nous passons donc commande de nouveaux tapis qui seront cette fois recouvert de feutre afin d'augmenter la résistance à la déchirure et également nous faciliter les nettoyages.
- Un bug informatique est constaté sur notre site. Une centaine d'entre vous ont reçu une facture de cotisation par erreur et nous nous en excusons. Vive l'informatique.... Les démarches sont prises par notre administrateur afin de corriger le problème.

Septembre :

- Les gros œuvres en phase de construction sont enfin finis pour une somme d'environ 150'000 CHF (démontage - architecte - maçonnerie - DIN métallique - construction bois de la mezzanine et escaliers).

Novembre :

- Livraison et pose des nouveaux tapis dans la salle nord avec une belle équipe de bénévoles qui démonte, nettoie, joue à Tetris avec les nouvelles mousses et referme le tout avec du tapis en un temps record.

Décembre :

- Réouverture de la partie sud en attendant la pose de la nouvelle structure.
- Finalisation du choix de la nouvelle structure sud et de la Moon Board pour un budget d'environ 72'000 CHF. Gros travail de Michel afin de trouver un format de structure avec un gros choix d'angle de panneaux différents.

Janvier :

- L'électricité et le chauffage sont finis d'être adapté au nouveau projet.

Mars :

- Validation finale de la structure sud et commande passée. La livraison est prévue pour fin mai. Nous devons à nouveau fermer la salle quelques jours afin de poser la structure dans un premier temps. Puis quelques semaines plus tard pour la pose des tapis.

Vison pour 2023 :

Après une année de chantier nous nous réjouissons de pouvoir planifier une date pour l'inauguration de cette nouvelle structure. Cela se passera sûrement au début de l'été avec une belle fête dont l'asen en a l'habitude ! Mais sans « bastons » de bière sur les nouveaux tapis ! Nous vous tiendrons au courant et si des membre sont intéressés à participer à l'organisation de cette journée, ils peuvent sans autre s'approcher de nous.

BUDGET ASEN 2023

CHARGES et FRAIS d'investissements

CAT	LIBELLÉ	MONTANT	REMARQUES
Investissement (1500 à 1600) // <i>nelles CAT</i>			
1500	ASEN'issement	81'000.00	y.-c. matelas, prises et moonboard
1600	chantier(s) en cours	0.00	
	total	81'000.00	

Charges Fixes (3000 à 3090)

3010	loyer	5'240.00	loyer + 2 places parc
3020	impôts	730.00	pas confirmé / selon 2022
3030	concierges	10'670.00	3 p (250/300/400) x 12 / salaires nets (6.4%/cotis) *
3035	secrétariat	4'490.00	1 p (400 x 12) / idem *
3040	ouvriers	13'480.00	3 p (3 x 400) x 12 / idem *
3045	gérance salle / gestion membres	24'820.00	1 p (2100 x 13) / idem * // 13ème fixe dès 2023
3050	assurances	4'090.00	primes 2024 / inv. + RC (2023 sur ex 2022) / PJ 07.23-07.24
3055	charges salariales	10'450.00	LAA 2023 + cotis (facture finale sur ex 2024) + LPP + AMC
	total	73'970.00	* <i>détails cotis CCNC, LPP et AMC sur feuille 2</i>

Charges / pratique escalade (3100 à 3290)

3100	bâches / housse matelas	1'000.00	év.réparations / matelas Sud sous ASEN'issement
3120	magnésie	750.00	
3140	outils ouverture	500.00	
3160	achats prises	0.00	prises Sud + moonboard sous ASEN'issement
3200	nettoyages prises et murs	200.00	
	total	2'450.00	

Charges / entretien salle (3300 à 3590)

3300	électricité + gaz	6'000.00	
3350	matériel conciergerie	2'000.00	
3400	frais entretien salle et outillage	2'000.00	
3450	déchêts	600.00	
3500	réserve infra	5'000.00	
	total	15'600.00	

Charges Diverses (3600 à 3990)

3600	frais postaux	200.00	en principe que 2 postcards (2 x 30.-) + CP (140.-)
3650	frais bancaires et CCP	2'000.00	frais com. et transactions + gestion cptes + abo PSP + maestro
3800	frais informatique	2'000.00	hébergement, maintenance (forfaits) / VNV (gros travaux terminés)
3850	frais administratifs	1'000.00	principalement fiduciaire
3900	imprimés pour salle et comité	1'000.00	principalement enveloppes entrées
3940	rbt divers	800.00	rbtn lannis achats apéro, pizzas travaux, etc...
3950	autre frais	6'000.00	principalement ouvriers occasionnels
3990	frais assemblées	100.00	
	total	13'100.00	

TOTAL charges et frais

186'120.00

RECETTES (4000 à 4990 + 5000)

CAT	LIBELLÉ	MONTANT	REMARQUES
4150	intérêts bancaires et CCP	0.00	
4200	manifestations	-300.00	levure et inauguration
4400	cotisations soutien	1'600.00	selon nbre cotis en cours
4800	cotisations	100'000.00	selon 2022
4850	entrées caisse	60'000.00	selon 2022 / cours inclus / frais com TWINT inclus (1.3%)
4900	autres recettes	0.00	
	total	161'300.00	

5000	Dons	(nelle CAT)	30'340.00 (26'340.- / LoRo) + (4'000 / Casino)
------	------	-------------	--

TOTAL recettes

191'640.00

CAPITAL ÉTRANGER

2000	cautions clés		<i>nelle CAT</i>
ex 4700	encaissé	0.00	budgeté en 2022 (dernière fois)
ex 3700	remboursé	8'100.00	IDEM
	solde au 31.12.22	10'225.00	selon écritures (effectif = 186 clés = 9'300.-)
2500	prêts des membres		<i>nelle CAT</i>
ex 5000	perçu	0.00	non budgeté en 2022
	remboursé	0.00	IDEM
	solde au 31.12.22	0.00	

HORS BUDGET

RÉSULTAT 2023

5'520.00

() = négatif !!

CAPITALISATION

6000	Transfert fonds de Projet	4'416.00	80% du bénéfice → à reporter sur doc "prévision"
	total	4'416.00	() = négatif !!

Tableau des taux de cotisations pour les employeurs valable dès le 1er janvier 2023

Cotisations calculées sur le salaire brut	Employeur	Salarié-e	Taux	
Assurance vieillesse et survivants (AVS)	4.35%	4.35%	8.70%	} 6.40%
Assurance-invalidité (AI)	0.70%	0.70%	1.40%	
Allocations pour perte de gain (APG-AMat-APat-APC)	0.25%	0.25%	0.50%	
Assurance-chômage (AC) jusqu'à CHF 148'200.00 de salaire brut	1.10%	1.10%	2.20%	
Allocations familiales cantonales (AF)	1.90%	-	1.90%	} 2.617%
Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP)	0.087%	-	0.087%	
Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (LAE)	0.18%	-	0.18%	
Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD)	0.45%	-	0.45%	
Total	9.017%	6.40%	15.417%	

Frais d'administration	Employeur	Salarié-e	Taux
Les frais d'administration sont calculés sur le montant des cotisations AVS/AI/APG	1.80%	-	1.80%

Cotisations employeur calculées sur le salaire brut

	57900	masse salariale brute 2023 / annoncé à CCNC
x	9.017 %	(6.4 %/AVS,AI,APG) + (1.1% /AC) + (2.617 %/autres cotis + AF)
	5220.85	
	730	(480/LPP) + (250/AMC) / Allianz
	110.48	
	6061.35	

→ 2100 x 13 / gérant
 (400 x 12) x 5 / 3 ouvriers, 1 caissier et 1 concierge
 (250 x 12) + 1 x (300 x 12) / 2 concierges

Frais d'administration

	57900	
x	10.6 %	AVS/APG/AI (employeur/employé)
	6137.4	
x	1.8 %	frais admin du montant total cotis AVS/APG/AI
	110.48	